



ACTUALITE DES PARTENAIRES

Etablissement Public
du Bassin de la Vienne

Plaquette sur l'effacement d'étang : « Gestion d'étang : l'effacement une solution à envisager »

Etant donné le nombre d'étangs présents sur le bassin de la Vienne et suite à des demandes de propriétaires recherchant des alternatives à la gestion de leur étang, l'EPTB Vienne a souhaité réaliser une plaquette sur l'effacement d'étang. Cette plaquette technique présente notamment les démarches administratives ainsi que les étapes nécessaires à l'effacement d'un étang. Elle est en cours de diffusion auprès des acteurs du bassin et notamment les techniciens de rivières. Elle est également disponible sur demande et téléchargeable sur le site de l'EPTB Vienne : www.eptb-vienne.fr.

Contact : Anne-Charlotte Jean, 05 55 06 39 42.

AGENDA DES RIVIERES

Démonstration de débardage à cheval en zone humide, vendredi **4 juin** de **10 h à 12 h** et de **14 h à 17 h** au lieu-dit « les Rets » à Voulon (fléchage).

- démonstration par Emmanuel Davignon (débardeur professionnel) des techniques utilisées en fonction des difficultés du site,
- explications par Philippe Dupuy (technicien de rivière) des problèmes généralement rencontrés pour l'entretien des berges et de l'avantage du cheval.

Un pot de l'amitié vous sera offert en fin d'après-midi au cours duquel vous pourrez discuter avec ces professionnels des possibilités d'adaptation de ces techniques sur votre secteur.

Emmanuel Davignon, orateur86@yahoo.fr et Philippe Dupuy, syndicat du Miosson, 06 33 05 72 58.



Le samedi **12 juin**, dans le cadre des «**Soirées crépusculaires Loire-Nature**», deux rendez-vous gratuits sont proposés au grand public :

- une randonnée pédestre avec arrêts thématiques sur l'étang de la Trie, la vallée du Peu et au Roc d'Enfer, organisée par le SIAG et le CPIE Val de Gartempe. RDV à **18 h** à la ferme pédagogique du Peu à Lathus, balade d'environ 2 heures. La randonnée s'achèvera par un pique nique collectif au bord de la Gartempe.
- une balade avec un animateur de la LPO Vienne sur les sentiers de la réserve ornithologique du lac de Saint-Cyr, afin d'apprécier les oiseaux de ce milieu naturel. RDV à **20 h** à l'entrée de la réserve ornithologique située à l'intérieur du parc de loisirs, balade d'environ 2 heures.



Le Président du SIAH du bassin de la Tude et le comité syndical vous invitent à l'inauguration de l'opération pilote de l'Agence de l'eau Adour Garonne, « Amélioration du fonctionnement des cours d'eau par l'installation de **systèmes d'abreuvement et de protection contre la divagation du bétail** », vendredi **18 juin** à partir de **10 h** à la Mairie de Rioux Martin (16210).

10h15 à 12h : départ pour les visites des exploitations participant à cette opération pilote.

12h : inauguration de cette action pilote en présence des acteurs locaux, des partenaires financiers et institutionnels. Elle sera accompagnée d'un apéritif champêtre avec des produits du terroir.

Contact : Gaël Pannetier, SIAH du bassin de la Tude, 05 45 98 59 61.

INFOS RÉSEAU



Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne (SABVM) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Aixette (SIABA) ont fusionné à compter du 19 mars 2010 pour donner naissance au **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV)**. Ce syndicat regroupe désormais 31 communes autour de la Vienne en aval de Limoges, la Glane, l'Aixette et l'Aurence. Contact : Yoann Brizard, SABV, 05 55 70 77 17.



Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Evre a créé son site internet : www.bassin-evre.fr. Vous pouvez y retrouver l'arrêté préfectoral du 19 mars 2010 concernant le périmètre du SAGE Evre, Thau et St Denis (Maine et Loire) :

http://www.bassin-evre.fr/sage-evre-thau-saint-denis_6_fr.html. Contact : Denis Branger, SMIBE, d.branger@smibe.fr.



Le SMC du Haut Val de Sèvre a organisé, avec le CG 79 et le Pays Haut Val de Sèvre, deux visites avec les élus le 10 mai dernier. Michel Bramard de l'ONEMA a apporté les éclairages techniques et expliqué l'utilité des aménagements réalisés sur deux sites :

- le Magnerolles, à Soudan (79) : apport massif de granulats pour recréer une succession de fosses et de radiers ainsi que des méandres.

- un bras du Pamproux, à Sainte-Eanne (79) : pose de blocs de diamètre 50 à 60 cm pour diversifier les écoulements, décolmater le milieu et créer des zones de frayères à truites.

Contact : Francis Blais, SMC Haut Val de Sèvre, fblais@smc79.fr, 05 49 05 37 10.